

RÉFÉRENCE AUX MÉCANISMES D'ACCÈS GRILLE D'AIDE À LA DÉCISION – ADULTE

1. Évaluations spécialisées complètes et à jour :

- NID-EP A² et GADÉS
ET
- IGT

2. Conditions d'admissibilité:

- L'évaluation spécialisée et l'analyse du dossier démontre un besoin d'hébergement en dépendance et un niveau de soins plus élevé que des services de réadaptation en externe au CRD.
- L'utilisateur présente une incapacité à exercer un certain contrôle sur ses habitudes de consommation/ jeu.
OU
L'utilisateur présente une désorganisation psychosociale importante.
OU
L'utilisateur vit un échec ou a vécu, antérieurement des échecs dans l'atteinte de ses objectifs lors d'un suivi de réadaptation en services externes.
- Le PI a été réévalué et réajusté pour mieux répondre aux besoins de l'utilisateur, mais sans résultat concluant.
- La condition de santé physique et psychologique de l'utilisateur est stable.
- L'utilisateur présente un niveau de mobilisation lui permettant de participer activement à son séjour en RHD.
- L'intervenant référant a suffisamment d'informations sur l'utilisateur pour se positionner sur sa capacité à participer au programme de traitement de la RHD.
- L'utilisateur est en mesure de mener ses activités de la vie quotidienne et de la vie domestique (AVQ/AVD).

RÉFÉRENCE AUX MÉCANISMES D'ACCÈS GRILLE D'AIDE À LA DÉCISION – ADULTE TOXICO

Est-ce que l'utilisateur a besoin de faire un séjour aux services résidentiels du CRD avant de faire son séjour dans une ressource d'hébergement en dépendance?

Oui Non

Si oui, quelle est la date de l'évaluation nursing? _____

3. Est-ce que l'utilisateur a été préparé pour son séjour au centre de traitement⁸ :

3.1 Est-ce que l'utilisateur connaît la ressource (approche, règles de fonctionnement, ce qu'il a droit d'apporter, etc.).

Oui Non

3.2 Est-ce que l'utilisateur connaît le contexte de séjour en ressource d'hébergement en dépendance (vie de groupe, intervention de groupe et les enjeux spécifiques au regard de sa propre situation).

Oui Non

4. Critères de priorisation :

Est-ce que cette personne correspond à l'un des critères de priorisation?

<input type="checkbox"/> Grossesse;
<input type="checkbox"/> Parents de jeunes enfants (0 – 12 ans);
<input type="checkbox"/> Problèmes de santé <u>physique</u> (sans complication de sevrage) ou psychologique (troubles anxieux, troubles de l'humeur, maladie affective bipolaire) diagnostiqués et médicamenteusement traités et pouvant s'aggraver s'il y a poursuite de la consommation;
<input type="checkbox"/> Situation au travail (contraintes en lien avec la disponibilité pour le séjour en ressource d'hébergement en dépendance).

**RÉFÉRENCE AUX MÉCANISMES D'ACCÈS
GRILLE D'AIDE À LA DÉCISION – ADULTE TOXICO**

5. Est-ce que le dossier est complet ? A-t-il été envoyé à l'éducateur de liaison au mécanisme d'accès adulte?

<input type="checkbox"/> Grille d'aide à la décision;
<input type="checkbox"/> Fiche d'identification incluant les objectifs et la signature de l'utilisateur;
<input type="checkbox"/> L'évaluation spécialisée (NID-ÉP A ² et GADÉS);
<input type="checkbox"/> IGT;
<input type="checkbox"/> Formulaire d'information complémentaire (si la personne est prestataire de la Solidarité sociale);
<input type="checkbox"/> GEDPAS (si requis);
<input type="checkbox"/> Évaluation risque homicide.

Grille complétée par : _____

Date : _____

⁸ Voir document « Guide de préparation de l'utilisateur à une admission en ressource d'hébergement en dépendance » en annexe 13.